



Israël recrute des demandeurs d'asile africains pour des opérations risquées à Gaza en leur promettant un statut juridique permanent

Description

Les responsables israéliens de la sécurité offrent le statut de résident permanent aux demandeurs d'asile qui acceptent de participer à des opérations militaires parfois mortelles à Gaza. Selon certaines sources, les critiques internes concernant cette exploitation ont été étouffées : « Il s'agit d'une question très problématique ».

Par Yaniv Kubovich et Bar Peleg, le 15 septembre 2024



Capture d'écran d'une vidéo publiée par l'armée israélienne montrant des soldats opérant dans la bande de Gaza, le 4 décembre 2023. (via Reuters)

La défense israélienne propose aux demandeurs d'asile africains qui participent à l'effort de guerre à Gaza à au péril de leur vie de les aider à obtenir un statut permanent en Israël. C'est ce que révèlent des témoignages obtenus par Haaretz.

Des fonctionnaires de la défense, s'exprimant officieusement, affirment que le projet est mené de manière organisée, avec l'aide de conseillers juridiques de la défense.

Toutefois, les considérations éthiques liées au recrutement de demandeurs d'asile n'ont pas été abordées. À ce jour, aucun demandeur d'asile ayant contribué à l'effort de guerre ne s'est vu accorder un statut officiel.

Quelque 30 000 demandeurs d'asile africains vivent actuellement en Israël, la plupart entre elles et eux étant des jeunes hommes. Environ 3 500 d'entre elles et eux sont des citoyens soudanais binationnels d'un [statut temporaire](#) accordé par le tribunal parce que l'État n'a pas traité leurs demandes et ne s'est pas prononcé sur leur sujet.

Lors de l'attaque du Hamas du 7 octobre, trois demandeurs d'asile ont été tués. Dans la foulée, de nombreux demandeurs d'asile se sont portés volontaires pour travailler dans l'agriculture et dans les centres de commandement civils, certains même prêtés dans les forces de défense israéliennes. Les responsables de la défense ont compris qu'ils et elles pouvaient utiliser l'aide des demandeurs d'asile et exploiter leur désir d'obtenir un statut permanent en Israël comme incitation.

A., qui a demandé à être identifié que par une initiale, est arrivé en Israël à l'âge de 16 ans, dans le cadre de la grande vague de demandeurs d'asile. Le statut temporaire qu'il détient lui confère [la plupart des droits](#) accordés aux Israéliennes, mais il doit être renouvelé périodiquement auprès de l'Autorité de la population et de l'immigration du ministère de l'Intérieur et ne lui garantit pas un statut permanent. Dans le passé, il a voulu s'engager dans l'armée, comme de nombreux demandeurs d'asile qui considèrent l'armée comme le meilleur moyen de s'intégrer dans la société israélienne.

Au cours de l'un des premiers mois de la guerre, A. reçoit un appel téléphonique d'une personne prétendant être officier de police, qui lui demande de se rendre immédiatement dans un poste de sécurité, sans fournir d'explication.

« Venez, et nous discuterons », lui dit-on. Une fois sur place, A. comprend qu'il est venu rencontrer des « gars de la sécurité », comme il les appelle. « Ils m'ont dit qu'ils cherchaient des personnes spéciales pour rejoindre l'armée. Ils m'ont dit qu'il s'agissait d'une guerre de vie ou de mort pour Israël », déclare A. à Haaretz. C'est la première d'une série de rencontres avec cet homme, qui se présente comme un responsable de la sécurité et recrute des demandeurs d'asile pour l'armée. Ces rencontres se sont déroulées sur une période d'environ deux semaines et se sont terminées lorsque A. a décidé de ne pas s'engager.

A. rencontre le nouveau fonctionnaire, cette fois dans un lieu public. L'homme lui donne 1 000 shekels (environ 270 dollars) en liquide pour couvrir ses journées de travail perdues en raison des entretiens. Il lui dit qu'il y aurait une période de formation de deux semaines s'il était

enrÃ©, et qu'il rejoindrait d'autres demandeurs d'asile. Il lui promet Ã©galement que la solde qu'il recevrait pour le service militaire serait similaire Ã© celle qu'il gagne dans son travail.

Ã© « J'ai demandÃ© ce que j'obtiendrais. MÃ©me si je ne cherche rien. C'est alors qu'il m'a dit : Ã© « Si tu vas par lÃ© , tu pourras recevoir des documents de l'Ã©tat d'IsraÃ©l. Il m'a demandÃ© de lui envoyer une photocopie de ma carte d'identitÃ© et m'a dit qu'il s'occuperait de tout cela Ã© ».

Une fois la date finalement fixÃ©e, A. commence Ã© avoir des doutes. Ã© « Je voulais y aller, et j'Ã©tais trÃ©s sÃ©rieux Ã© ce sujet, mais j'ai rÃ©flÃ©chi : seulement deux semaines d'entraînement et ensuite participer Ã© l'effort de guerre ? Je n'ai jamais touchÃ© une arme de ma vie Ã© ». Peu avant le dÃ©but de sa formation, A. annonce Ã© son contact qu'il avait changÃ© d'avis. L'homme est en colÃ©re, raconte A.. Ã© « Il a dit qu'il s'attendait Ã© quelque chose de diffÃ©rent de ma part, mais il n'a pas complÃ©tement fermÃ© la porte Ã© cette possibilitÃ©. Il a dit : Ã© « Continuons Ã© parler et si tu veux, tu pourras me rejoindre plus tard Ã© ».

A. ne sait pas exactement pourquoi il a Ã©tÃ© contactÃ© et pas d'autres, et dÃ©clare : Ã© « Le type m'a dit qu'ils cherchaient des personnes spÃ©ciales. Je lui ai demandÃ© ce qui me rendait spÃ©cial, il ne me connaissait pas du tout Ã© ».

Des sources militaires affirment que les forces de la dÃ©fense font appel Ã© des demandeurÃ©es d'asile dans le cadre de diverses opÃ©rations, dont certaines ont Ã©tÃ© rapportÃ©es par les mÃ©dias. Certaines personnes ont exprimÃ© des objections Ã© cette pratique, arguant qu'elle exploite des personnes qui ont fui leur pays Ã© cause de la guerre. Toutefois, selon nos sources, ces voix ont Ã©tÃ© rÃ©duites au silence.

Ã© « Il s'agit d'une question trÃ©s problÃ©matique Ã© », a dÃ©clarÃ© l'une des sources. Ã© « L'intervention de juristes ne dispense personne de l'obligation de prendre en compte les valeurs selon lesquelles nous cherchons Ã© vivre en IsraÃ©l. Ã© »

Les sources qui ont parlÃ© Ã© Haaretz rÃ©vÃ©lent que, bien qu'il y ait eu quelques demandes d'octroi de statut aux demandeurÃ©es d'asile ayant participÃ© aux combats, aucun d'entre eux ou elles ne s'est vu accorder ce statut. Dans le mÃ©me temps, la dÃ©fense a cherchÃ© Ã© accorder le statut Ã© d'autres personnes qui ont contribuÃ© aux efforts de combat.

Haaretz a Ã©galement appris que le ministÃ©re de l'intÃ©rieur avait Ã©tudiÃ© la possibilitÃ© d'enrÃ©ler dans l'armÃ©e israÃ©lienne les enfants de demandeurÃ©es d'asile scolarisÃ©s dans des Ã©coles israÃ©liennes. Dans le passÃ©, le gouvernement a autorisÃ© les [enfants de travailleurÃ©es Ã©trangers](#) Ã© servir dans l'armÃ©e israÃ©lienne en Ã©change de l'octroi d'un statut aux membres de leur famille immÃ©diate.

L'organisme de dÃ©fense compÃ©tent a rÃ©pondu Ã© Haaretz que toutes ses actions Ã©taient menÃ©es en toute Ã©galitÃ©. La maniÃ©re dont l'armÃ©e israÃ©lienne dÃ©ploie les demandeurs d'asile ne peut Ã©tre publiÃ©e.

Traduction : JB pour l'Agence MÃ©dia Palestine

Source : [Haaretz](#)

date crÃ©Ã©e
2024/09/16